



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

délocalisations

Question écrite n° 132525

Texte de la question

M. Laurent Hénart attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur les préoccupations relatives aux délocalisations. Nombreux sont ceux qui voient dans les délocalisations le signe d'un inéluctable déclin de l'industrie française et exclusivement la disparition de pans entiers de nos savoir-faire et d'emplois en grand nombre. Il est essentiel de renforcer la compétitivité de nos entreprises, de rendre plus attractif notre territoire afin d'y attirer des investissements de qualité et de conforter la place de l'industrie. Il est également nécessaire de créer les conditions d'un cadre juridique protecteur de l'intérêt des salariés, de nature à tempérer la volatilité des investissements, et imposant des contraintes équilibrées aux entreprises. En particulier, il peut leur être demandé de justifier économiquement des suppressions d'emplois et d'en réparer les conséquences pour les salariés. Il lui demande dès lors quelles sont les mesures concrètes envisagées pour engager une politique de compétitivité et de performance de nos entreprises, permettant ainsi de consolider et de développer l'emploi.

Données clés

Auteur : [M. Laurent Hénart](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 132525

Rubrique : Entreprises

Ministère interrogé : Économie, finances et industrie

Ministère attributaire : Économie, finances et commerce extérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 mai 2012, page 3455

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)